

Accompagnement collectif avec OPENSCOP et ZOOMACOM

« Gérer et protéger vos données : RGPD, enjeux et mode d'emploi »

Modalités : les lundi 23 novembre et jeudi 3 décembre 2020 de 9h à 17h, en présentiel, au CIPRO 43 situé 13 avenue des belges au Puy-en-Velay

Intervenant : Roland NICCOLI et Antoine DURIGAN CUEILLE, directeurs de Openscop et Zoomacom

Déroulé

En amont de la rencontre : recueil et évaluation de vos besoins par questionnaire en ligne

Journée 1 : La RGPD : enjeux, stratégie et bonnes pratiques

- Enjeux et stratégie de mise en œuvre de la RGPD : aspects matériels de la RGPD, accès à distance, organisation interne, registre de traitements, sous-traitants et données personnelles, etc.
- Apports théoriques : qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? Tri, procédures et sécurisation. Les étapes, les indispensables de la mise en œuvre, les points de vigilance.
- Atelier de créativité : Etablir une cartographie des données personnelles et une stratégie de mise en place de la RGPD en interne.
- Echanges avec les participants, réponses aux questions, et débats collectifs.

Journée 2 : Les outils de mise en œuvre de la RGPD

Ateliers de pratiques en petits groupes, thématiques (à déterminer en fonction de vos besoins exprimés)

- Accompagnement dans le choix d'outils et de méthodes adaptés à votre stratégie de mise en œuvre de la RGPD. Présentation d'une sélection d'outils et de méthodes à la mise en œuvre concrète et opérationnelle. Approche sur-mesure des besoins des structures. Exemple de thématique : Désigner un référent - DPO, établir son registre des données personnelles, comment crypter son ordinateur, rédiger sa politique de confidentialité, etc...

RESULTATS VISES

- Vous délivrer les savoirs théoriques de base pour appréhender les enjeux de la RGPD et concevoir une stratégie avec étapes de mise en œuvre
- Vous accompagner dans le choix des solutions (méthodes et outils) pour mettre en place votre politique de gestion et de protection des données

INFORMATIONS PRATIQUES

Public : bénévoles et/ou dirigeants des structures d'utilité sociale employées

Pré requis obligatoires :

- Faire preuve de disponibilité et ponctualité pour la session.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir vous inscrire en nous retournant le coupon-réponse avant le 9 novembre 2020.

Cet atelier est entièrement pris en charge par le DLA de la Haute-Loire. Les places disponibles étant limitées, merci de vous assurer de vos disponibilités avant inscription et de nous prévenir le plus tôt possible cas de changement.